

COMMENTAIRE DE LA LETTRE AUX HÉBREUX

EXORDE : DIEU NOUS A PARLÉ... : 1, 1-4

Cet exorde est un condensé de l'Histoire du Salut. Dieu a parlé à **bien des reprises** par le ministère de ses serviteurs les prophètes (2 R 17, 13 ; Zc 1, 6), **et de bien des manières**, en paroles, en songes, par des événements, des visions, **à nos pères**, les croyants de la première Alliance.

à la suite de ces jours : après le temps des prophètes, mais dans leur continuité. Mis à part le *ces*, cette locution se trouve dans l'Ancien Testament, par exemple en Jr 23, 20, בְּאַחֲרֵית הַיָּמִים, ἐπ' ἐσχάτου τῶν ἡμερῶν. Les traductions habituelles donnent à cette expression un sens correspondant aux temps messianiques depuis l'incarnation du Verbe jusqu'au retour glorieux du Christ, qui la rapproche de 2 Tm 3, 1, Jc 5, 3, 1 P 1, 5.20, 2 P 3, 3¹.

nous a parlé par un Fils : est souligné avant tout ici la plus grande dignité du médiateur entre Dieu et les hommes par rapport aux prophètes souvent désignés comme « serviteurs » (2 R 9, 7 ; 17, 13). L'article indéfini *un* étonne au point que certains lui ont substitué un *le* (BOT) ou encore un *son* (La Pléiade). Il faut pourtant le conserver car, d'après l'Ancien Testament, les anges, dont il va être question juste après, sont eux aussi appelés « fils de Dieu » (Dt 32, 43 ; Jb 1, 6) et exercent un ministère auprès des hommes (He 1, 14). Mais l'auteur veut souligner combien la filiation de ce Fils est sans égale, ce qu'il va développer en He 1, 5-14.

qu'il a établi héritier de toutes choses : la supériorité de ce Fils de Dieu sur les anges est d'abord marquée par le caractère universel de la seigneurie qu'il a reçu de Dieu en tant qu'homme. On pense bien sûr aux paroles de Jésus en Mt 28, 18 : « Toute autorité m'a été donnée au ciel et sur la terre ».

par qui aussi il a fait les mondes (Cf. Sg 13, 9) : la supériorité de ce Fils de Dieu est encore soulignée par le rôle unique qu'il a joué dans la réalisation de la création, rôle qui l'assimile à la Sagesse de Dieu, « ouvrière de toutes choses », πάντων τεχνίτις (Sg 7, 21), « **resplendissement**, ἀπαύγασμα, de la lumière éternelle » (Sg 7, 26), et qui révèle sa nature incréée, sa nature divine.

portant toutes choses par la parole de sa puissance : autre rapprochement entre ce Fils et la Sagesse puisque celle-ci est assimilée à la Parole de Dieu en Sg 9, 1-2. Non seulement, ce Fils est Créateur, mais il est Providence avec son Père. L'unité de nature et la distinction des personnes du Père et du Fils sont fortement suggérées par ces versets.

après avoir fait la purification des péchés : évocation discrète de l'Incarnation, de la Passion et de la Résurrection et du caractère sacerdotal (cf. rôle du Grand Prêtre : Lv 16, 30) de ce Fils-Sagesse.

s'est assis à la droite de la Majesté dans les hauteurs : glorification auprès de Dieu de l'humanité de ce Fils avec une allusion au Ps 110, 1 (cf. 1, 13 ; 8, 1 ; 10, 12 ; 12, 2). Les anges ne sont plus les mieux qualifiés pour servir la médiation entre Dieu et les hommes, car **le nom**, celui de « Fils » (He 1, 5) et de « Prêtre-principal » (He 9, 11), reçu par ce Fils, fait de lui l'incomparable médiateur. L'auteur précise **dans les hauteurs** : les rois siégeaient à droite de Dieu, c'est-à-dire à droite du Temple de Jérusalem ; Jésus, lui, siège dans les cieux (He 8, 1), position évidente de supériorité aussi sur les anges, qu'on ne représente jamais assis en présence de Dieu, mais debout (Is 6, 2 ; Tb 12, 15).

¹ **BOT** : « en cette fin des jours » ; **BJ** : « en ces jours qui sont les derniers » ; **Segond** : « dans ces derniers temps » ; **Crampon** : « dans ces derniers temps » ; **La Pléiade** : « dans les jours derniers » ; **TOB** : « en la période finale où nous sommes » avec en note : « Litt. à la fin des jours que voici [...] En ajoutant que voici, l'auteur affirme que la période finale est désormais présente ; le Christ l'a inaugurée » ; **Liturgie** : « dans les derniers temps, dans ces jours où nous sommes ». La traduction de **Chouraqui** se rapproche de celle proposée ici : « aux derniers de ces jours ».

I – SITUATION DU CHRIST : 1, 5 – 2, 18

a) Exposé dogmatique : le Christ par rapport à Dieu et aux anges : 1, 5-14

L'exorde avait abouti à la contemplation de la gloire actuelle du Fils de Dieu. Désormais donc, l'auteur parle du Fils glorifié (cf. He 2, 9) en faisant appel à divers textes de l'Ancien Testament (7 citations dont 5 du psautier [He 1, 1.5.6.7.13]) :

- Proclamation du nom de **Fils** (He 1, 5) en appliquant le Ps 2, 7 et 2 Sm 7, 14 (oracle de Natan à David qui va susciter l'attente du Messie, fils de David, fils de Dieu) à Jésus ressuscité et glorifié (Ac 4, 25-27 ; 13, 33).
- Le Fils est supérieur aux anges qui ne sont en définitive que des serviteurs (He 1, 6-7). Utilisation de Dt 32, 43 et du Ps 97, 7² (LXX) en appliquant au Fils ce verset que l'Ancien Testament appliquait au Seigneur. C'est dire la nature divine de ce Fils. Utilisation du Ps 104, 4 (LXX) pour montrer que les anges ne sont que des serviteurs³ ; c'est un psaume de création car les anges ne sont que des créatures.
- L'entrée du **premier-né dans le monde** signifie l'entrée du Fils dans la gloire après sa résurrection d'entre les morts, son entrée dans la nouvelle création au moment de sa glorification (He 2, 5). Par sa résurrection, ce Fils est le premier-né (Ps 89, 28) d'entre les morts (Col 1, 18 ; Ap 1, 5) et de la nouvelle création (Rm 8, 29 ; Col 1, 15). Les anges se prosternent devant lui comme devant Dieu. Les chrétiens, dès les origines, avaient conscience de la divinité du Christ. Ils se savaient en relation avec le Christ glorieux siégeant auprès de Dieu.
- Intronisation du Fils (He 1, 8-9). Utilisation du Ps 45, 7, psaume messianique. Le Fils est du côté du Créateur, est appelé **Dieu** et règne pour l'éternité. L'œuvre de la création lui est attribuée. Les anges sont des messagers, le Fils est roi. Le v. 9 exprime l'apothéose du Christ à l'Ascension, sa récompense pour l'œuvre de salut (Ac 2, 36), sa consécration comme roi suprême ; mais le **voilà pourquoi** peut aussi indiquer la cause finale, « comme si l'Apôtre disait : afin que vous possédiez ce que nous avons dit, c'est-à-dire un trône éternel, un sceptre d'équité, etc..., Dieu, pour qu'il en soit ainsi, vous a oint d'une huile, c'est-à-dire de cette huile de sanctification » (S. Thomas). Les **associés**, *μέτοχοι*, doivent être compris ici comme les anges.
- Pouvoir du Fils sur l'univers depuis la création jusqu'au jugement final (He 1, 10-12). Citation du Ps 102, 26-28 qui exprime l'œuvre créatrice de Dieu et judicative à la fin du monde.
- Position privilégiée du Fils-roi (He 1, 13) par rapport aux anges-serviteurs (He 1, 6-7.14). Le Fils est mieux qualifié qu'eux pour être médiateur du fait de sa proximité-égalité avec Dieu. Les ennemis peuvent être compris comme tout ce qui empêche les hommes de parvenir au salut (He 2, 8). Les anges sont des **esprits liturgiques, destinés-à-servir** (He 1, 14) ; sous un chef, ils exercent une fonction culturelle d'adoration et de louange, et sont au service du salut de l'homme dispensé par Dieu en son Fils, auteur du salut (He 2, 10) ; ils *disposent* les hommes à recevoir ce salut.

b) Exhortation : appel à mieux accueillir l'annonce du salut : 2, 1-4

De la contemplation du Christ Dieu et Roi supérieur aux anges, découle une exigence de vie sainte. Un raisonnement *a fortiori* renforce cet appel. La tradition juive attribuait à des anges la promulgation de la Loi au Sinaï (Ac 7, 38-53 ; Ga 3, 19). Toute désobéissance comporte un châtement, d'autant plus sévère qu'elle a lieu vis-à-vis d'une personne plus haute en dignité (Dt 13, 7-12).

Les verset 3-4 soulignent la tradition apostolique appuyée par des manifestations surnaturelles (Mc 16, 20) et des distributions de charismes (1 Co 12, 4.11).

² Cf. aussi Dt 32, 43^b (LXX) où le *Vaticanus* porte *ἄγγελοι θεοῦ* tandis que l'*Alexandrinus* a *ὡς θεοῦ*.

³ Un seul verset pour les anges (He 1, 7), cinq pour le Christ (He 1, 8-12) : contraste de dignité.

a) Exposé dogmatique : le Christ par rapport aux hommes, ses frères : 2, 5-18

La rédemption, le salut, se fait par le Fils, Dieu et homme, non par les anges. Alors que les anges sont serviteurs du salut, le Fils en est **le principe-agent** (He 2, 10). C'est au Fils glorifié en son humanité, non aux anges, que Dieu a donné autorité sur **le monde à venir**⁴, c'est-à-dire sur la création nouvelle (He 1, 6 ; Mt 28, 18).

Utilisation du Ps 8, 5-7 : ce psaume, cité ici d'après les LXX avec omission du v. 7^{as}, parle de la vocation de l'homme à être le maître du monde (Gn 1, 28 ; Sg 9, 2-3 ; Si 17, 2-4). Mais l'auteur l'applique au Fils qui a vécu notre condition d'homme et qui a été glorifié en son humanité⁶ après les abaissements de son Incarnation et de sa Passion, et à tous les hommes appelés à hériter du salut, donc à régner avec le Fils, à être conduits à la gloire (He 2, 10).

2, 9 : Première désignation du Sauveur par le nom de son humanité qui signifie « Dieu sauve ». Le Fils incarné a conquis sa gloire comme Sauveur en expiant le péché par les souffrances et la mort. Sa relation avec les hommes est plus forte qu'avec les anges, donc la relation de Dieu avec les hommes est plus forte qu'avec les anges. Le salut vient d'une faveur absolument gratuite de Dieu : **par grâce de Dieu**, selon le plan de salut établi par Dieu. La mort du Fils incarné, sans la volonté de Dieu qui la prescrit et qui l'agrée, n'aurait ni valeur sacrificielle, ni extension universelle.

2, 10 : La gloire du Fils, glorifié en son humanité, ne le sépare pas des hommes. Il est **le principe-agent de notre salut** (He 2, 10), il a souffert avec nous et pour nous. Il peut nous communiquer sa perfection (He 5, 8-9 ; 10, 14) car Dieu l'a rendu parfait (Ex 29, 9 ; Lv 4, 5 ; 16, 32). Il y avait une convenance théologique de la Passion en ce sens qu'elle était en accord avec le but fixé. Jeu de mots entre ἀγαρόντα et ἀρχηγόν. C'est parce que Dieu, cause finale de l'univers, veut de nombreux fils glorieux qu'il décrète la Passion de son Fils, moyen choisi entre tous pour réaliser cette fin.

2, 11 : le Fils, en sa divinité et en son humanité, et les hommes ont tous Dieu pour Père. Ils sont donc frères. À moins que l'auteur veuille parler d'Adam (Ac 17, 26). **2, 12** : La citation, sauf le verbe, vient du Ps 21, 23 (LXX) qui est par excellence le psaume de la Passion (Mt 27, 35.39.43.46) et de la Résurrection. Le v. 23 s'applique en effet au Fils ressuscité dont l'abaissement est tellement prodigieux qu'il est nécessaire de le prouver par l'Écriture. Ce texte montre que sa gloire de ressuscité ne porte pas Jésus à avoir honte de nous.

2, 13 : Deux citations ; la première peut provenir du Ps 18, 1 (// 2 Sm 22, 1) : « De David. Quand le Seigneur l'eut délivré de la poigne de tous ses ennemis », mais on la trouve aussi comme la seconde en Is 8, 17 : **Je mettrai ma confiance en lui** : Jésus confesse son indigence en tant qu'homme et accuse ainsi sa fraternité avec nous⁷ ; Jésus est vers Dieu et avec les hommes ; il reçoit de Dieu les hommes comme ses enfants (lien de sang, communauté de nature) ; l'Ancien Testament est lu en fonction du Messie.

2, 14-15 : Présentation de l'événement de l'Incarnation. Le Fils a assumé la nature humaine marquée par la faiblesse, l'esclavage diabolique (Sg 2, 24 ; le diable est un ange), le péché, la peur de la mort (Si 40, 1-2), la mort ; cette dernière était vue comme séparant de Dieu (« Qui te louera dans le Shéol ? » Ps 6, 6) et sans remède ; Jésus l'a vaincu en mourant, mais le paradoxe de la destruction du prince de la mort n'est pas expliqué : par l'expiation des péchés ?

4 Expression fréquente dans les targums ; par exemple TarQo 9, 4 : « Qui est l'homme qui s'attache à toutes les paroles de la Loi pour acquérir la vie du monde à venir ? »

5 « Tu l'as établi sur les œuvres de tes mains. »

6 *Sub pedibus ejus, id est sub humanitate ejus*, S. Thomas d'Aquin.

7 *Fiducia est expectatio cujuscumque auxilii et secundum hoc fuit in Christo fiducia, in quantum secundum humanam naturam expectabat a Patre auxilium in Passione*, S. Thomas d'Aquin.

2, 16 : Jésus ne s'est pas lié aux anges – il n'y a pas de rédemption pour eux – mais aux hommes. Point final à la confrontation entre Jésus et les anges. *ἐπιλαμβάνομαι* : saisir, agripper (Si 4, 11 ; Mt 14, 31 ; 1 Tm 6, 12.19). Is 41, 8 : descendance d'Abraham : charnelle et spirituelle ; pourquoi pas descendance adamique ? Abraham est le père des croyants.

2, 17 : Introduction du thème du sacerdoce de Jésus, thème principal de ce rythme-catéchisme ; première fois que le titre de **prêtre** est donné à Jésus dans le Nouveau Testament. Fils de Dieu (He 1, 5-14) et frère des hommes (2, 5-16), Jésus est le médiateur idéal, le parfait Prêtre-principal, dont les deux attributs ici sont : **miséricordieux** (compassion pour la souffrance et les misères) envers les hommes (médiation descendante) ; **digne-de-confiance** (1 Co 7, 25 ; 1 Tm 1, 15) pour les rapports avec Dieu (médiation ascendante). Son sacerdoce est ordonné à l'expiation des péchés et à la communion avec Dieu ; expier les péchés du peuple était l'office du Prêtre-principal (Lv 4, 13.21 ; 16, 17). En tant qu'homme, il a appris la miséricorde grâce à la participation à la misère humaine. Pr 16, 6 : « Par la miséricorde et la fidélité, on expie la faute ».

II – LE CHRIST, PRÊTRE-PRINCIPAL DIGNE-DE-FOI ET MISÉRICORDIEUX : 3, 1 – 5, 10

Cette partie développe les deux attributs de Jésus comme Prêtre-principal annoncés en 2, 17 en commençant par le second. L'auteur y envisage le ministère de Jésus postérieur à la Croix. Les comparaisons avec Moïse (He 3, 1-6), puis avec Aaron (5, 1-10), expriment la continuité entre Jésus et ces deux figures de l'Ancien Testament. La comparaison avec Moïse est suivie d'une mise en garde contre le manque de foi (He 3, 7 – 4, 14).

a) Exposé dogmatique : le Christ, Prêtre-principal digne-de-foi : 3, 1-6

Moïse était le fondateur de la théocratie juive et du royaume de Dieu sur terre, exerçant antérieurement à Aaron. Jésus est digne-de-foi comme lui et plus que lui.

3, 1 : Première interpellation des auditeurs au discours direct : **frères saints** ; l'adjectif *saint* ici n'exprime pas une perfection personnelle, mais une mise à part grâce au baptême (He 10, 22), une sanctification inchoative. Cette interpellation montre qu'ici commence le thème spécifique du rythme-catéchisme : le sacerdoce de Jésus. **Un appel céleste** : légère opposition à Israël dont l'appel était terrestre. **L'apôtre et Prêtre-principal de notre profession de foi** : le terme *apôtre* signifie *envoyé, messenger* ; Jésus, comme Moïse (Ex 3, 10), est envoyé pour transmettre l'appel à la foi et au salut ; allusion à la médiation descendante, à Mal 2, 7 où il est dit du prêtre qu'il est le « messenger, מַלְאָכִי, ἄγγελος, du Seigneur » et que « de sa bouche on recherche l'instruction », suivant la bénédiction de Moïse pour la tribu de Lévi (Dt 33, 8-10).

3, 2 : L'adjectif *πιστός* doit se traduire ici par **digne-de-foi**, et non par « fidèle », comme en Nb 12, 1-10 où Dieu dit de Moïse qu'il est « digne-de-foi » (12, 7) dans toute Sa maison. De même, il est dit du Fils de David : « C'est lui qui me bâtira une maison [...] et je le rendrai digne-de-foi dans ma maison » (1 Ch 17, 12.14 [LXX]).

3, 3 : Jésus est digne-de-foi comme Moïse, et plus que Moïse, parce qu'il est Dieu en personne. Moïse, comme les anges, n'est que *θεράπων* (Nb 12, 7). Jésus est le bâtisseur de la maison à la différence de Moïse.

3, 4 : La traduction convenable est **celui qui a tout construit est Dieu** ; la traduction « c'est Dieu » est inexacte. Comme Fils de Dieu, Jésus est le créateur du ciel et de la terre (He 1, 10), comme fils de David, il est, dans son mystère pascal, le constructeur du nouveau sanctuaire (Jn 2, 19-22), du nouveau peuple de Dieu (He 3, 6), de la nouvelle création (He 12, 27-28). Moïse = serviteur, *legis pronuntiator* (Nb 12, 7/He 3, 5) ; Jésus = Fils, *legislator* (1 Ch 17, 13 ; He 1, 2.5).

3, 6 : Nous demeurons dans la maison de Dieu, son peuple, si nous le voulons bien, en tenant ferme dans les épreuves et en nous appuyant sur la miséricorde divine en Jésus (He 4, 16). **Christ** : première apparition du titre messianique dans ce texte. **L'assurance**, la *παρηγοία*, vertu caractéristique de celui qui parle sans crainte (Jn 7, 13 ; Ac 2, 29 ; 2 Co 3, 12), de celui qui est libre et franc dans la confession de foi, dont l'objet est le salut à venir (He 4, 14).

b) Exhortation : appel à la foi : 3, 7 – 4, 14 (v. 14 : inclusion avec 3, 1)

Mise en garde contre le manque de foi : 3, 7-19

3, 6 a habilement préparé cette exhortation. Parole est laissée à l'Esprit Saint (He 3, 7) qui s'exprime dans l'Écriture. L'auteur choisit le psaume 94 pour stimuler les fidèles. **Aujourd'hui**, mot capital qui indique un présent toujours actuel ; il s'agit de savoir saisir le moment favorable, car la grâce prévenante est toujours offerte.

3, 7-11 : Par **sa** voix, il faut comprendre la voix du Christ. Le Christ glorifié est digne-de-foi. Il a toute autorité pour parler au nom de Dieu. L'exhortation découle de la doctrine. C'est une mise en garde pour ne pas commettre à nouveau la faute (désobéissance, incrédulité) de certains membres du peuple d'Israël après la sortie d'Égypte. Le Ps 94 est cité d'après les LXX qui attribuent ce psaume à David. En hébreu, les mots « Mériba » et « Massa » renvoient à des épisodes de la traversée du désert (Ex 17, 1-7 ; Nb 20, 1-13). Mais en grec, ils sont traduits par « révolte » et « épreuve », et renvoient à un autre épisode narré en Nb 13-14, rappelé en Nb 32, 8-13, Dt 1, 19-45, 9, 23 et Ps 106, 24-27, et qui est le seul où est rapporté un serment (sentence irrévocable) de Dieu contre la génération de l'Exode (Nb 14, 30). Le manque de foi avait irrité le Seigneur (Nb 14, 11) qui avait juré la perte de tous les adultes au cours de 40 ans d'errance (Nb 14, 23-30.34). La *κατάπαυσις* est la halte définitive, le lieu du repos ; elle est à mériter par la fidélité ; la terre promise n'était que la figure des dons spirituels et du repos céleste. Le manque de foi et d'obéissance, la dureté de cœur, l'indocilité, la résistance à Dieu et à sa volonté, a des conséquences terribles, nous dit l'auteur.

3, 12-13 : Appel à une attitude exemplaire pour garder la foi. Chacun est responsable des autres, chacun est le gardien de son frère. Le grand péché, c'est l'endurcissement du cœur. Pour la duperie du péché, cf. Dt 11, 16 ; le péché dupe en effet parce qu'il ne tient pas ce qu'il promet.

3, 14 : L'attitude proposée est l'inverse de celle des israélites en Nb 14 qui voulaient retourner en Égypte (Nb 14, 3) et ne maintenaient pas leur engagement premier. Il s'agit de retenir jusqu'à la fin de notre vie *τὴν ἀρχὴν τῆς ὑποστάσεως*, « le principe de base » (Pléiade), c'est-à-dire la docilité du cœur, la foi, (He 3, 6) puisque du Christ et par le Christ les biens célestes sont reçus.

3, 16-19 : Questions rhétoriques. Les israélites avaient péché (Nb 14, 10). Le Seigneur avait juré qu'ils n'entreraient pas en terre promise (Nb 14, 30), leurs cadavres tombèrent dans le désert (Nb 14, 29.32-33) en punition de leur désobéissance (Nb 14, 22.43), de leur incrédulité (Nb 14, 11).

Invitation à entrer dans le repos de Dieu par la foi : 4, 1-11

Craignons qu'un chrétien ne soit trouvé coupable d'être resté en retrait, n'ait pas d'espérance. Une promesse d'entrer dans le repos de Dieu demeure comme en Nb 14, 31 et au Ps 94. La génération de l'exode avait reçu la bonne nouvelle d'une terre, les chrétiens, celui d'un repos en Dieu, d'une participation à la vie même de Dieu. Pour les israélites, l'entrée dans le repos de Dieu s'est réalisée au temps de Josué. Pour les chrétiens, ce repos est celui d'une participation au bonheur même de Dieu, la paix spirituelle dans l'union à Dieu. C'est un **appel céleste** (He 3, 1), mais le chrétien peut être tenté d'abandonner la foi et l'espérance communes de l'Église.

La Parole de Dieu comme juge : 4, 12-13

Éloge de la Parole de Dieu pour que les croyants la prennent au sérieux. Éloge qui se limite à sa fonction judiciaire. La Parole de Dieu est efficace et atteint à l'intime de chacun pour faire le tri entre le bien et le mal qui l'habite. Pas d'échappatoire possible (He 4, 13) ! La Parole divine a une redoutable puissance de discrimination. **Devons une parole** = devons compte : jeu avec *λόγος Θεοῦ*.

a') Exposé dogmatique : le Christ, Prêtre-principal miséricordieux : 4, 15 – 5, 10

Jonction des deux aspects du sacerdoce du Christ : 4, 14-16

Transition entre les deux sections de cette deuxième partie. La première phrase (He 4, 14) avec son **donc** conclut le développement précédent sur *Jésus, Prêtre-principal digne-de-foi* (3, 1 – 4, 14⁸) ; elle rappelle l'exposé du Jésus, Prêtre-principal glorifié en tant que Fils (He 3, 1-3.6), puis reprend l'exhortation à la foi. Les deux phrases suivantes (He 4, 15-16) introduisent le second aspect du sacerdoce annoncé en He 2, 17 : Prêtre-principal miséricordieux.

Jésus a connu la tentation de résister à la volonté de Dieu. Dieu donne le secours de sa grâce pour répondre fidèlement à son appel. Par ses souffrances, Jésus a acquis une capacité de compassion qu'il conserve dans sa gloire (He 4, 15 ; 2, 17-18). La seule différence entre lui et les hommes tient à son impeccabilité constante, même au cœur de l'épreuve⁹. Sa solidarité avec les hommes ne devait pas aller jusqu'au péché pour rester solidarité, car le péché est un facteur de désolidarisation, de désunion et de division. Pour être pleinement effective, la médiation du Christ Prêtre-principal requiert et une relation forte avec Dieu, et une relation forte avec les hommes.

Le Christ, Prêtre-principal pleinement humain : 5, 1-10

Exposé qui insiste sur les liens du Prêtre-principal avec les hommes : **a)** 5, 1-4 : le Prêtre-principal en général ; **b)** 5, 5-10 : le Christ comme Prêtre-principal. Il y a une relation de ressemblance entre le sacerdoce du Christ et le sacerdoce ancien. Sur les aspects de différence et de supériorité, cf. He 7, 1-10.18. L'auteur s'intéresse ici aux aspects du Prêtre-principal qui ont rapport à la miséricorde, alors que l'Ancien Testament ne s'occupait guère de ce côté du sacerdoce. Il s'agissait surtout d'être prêtre pour Dieu (Ex 28, 1 ; 29, 1) et cela impliquait une rupture des liens de famille (Dt 33, 9) et une sévérité terrible envers les pécheurs (Ex 32, 26-29 ; Nb 25, 6-12).

Dans l'Ancien Testament, les prêtres étaient chargés d'offrir des sacrifices pour obtenir le pardon des fautes commises (Lv 4, 1 – 5, 16 ; 16, 3-34) : ce qui est une œuvre de miséricorde. Leur faiblesse n'est pas cachée (Ex 32, 1-4 ; Lv 4, 1). Dans la liturgie du Grand Pardon, le Prêtre-principal offrait en premier lieu un sacrifice d'expiation « pour lui-même et pour sa maison » (Lv 16, 6.11). Il en offrait ensuite un autre, plus modeste, pour les péchés du peuple (Lv 16, 14-16).

5, 4 : Le sacerdoce est un don de Dieu. Personne n'y a droit, le châtement de Coré (Nb 16) le rappelle. Le Christ lui-même a reçu le sacerdoce de son Père. Son offrande fut une offrande de prières et de supplications. Il a été exaucé dans sa résurrection. La Passion du Christ fut une offrande sacerdotale, non rituelle, mais existentielle. Le Christ demandait à Dieu de le sauver de la mort (He 5, 7 // Mt 26, 39) tout en s'en remettant à sa volonté dans un respect religieux. Il a été parfaitement exaucé car il a été sauvé de la mort pour toujours (Rm 6, 9).

5, 8 : Comment comprendre que le Christ **a appris l'obéissance** ? Pas dans le sens où à un moment il aurait été indocile à Dieu (He 4, 15 ; 10, 5-9 ; Jn 8, 46 ; 1 P 1, 19), mais dans le sens où il a appris dans sa chair ce qu'il en coûte d'obéir.

⁸ **Profession de foi** : inclusion avec 3, 1.

⁹ Dieu a mis son peuple à l'épreuve : Ex 16, 4 ; Dt 8, 2 ; 13, 4.

5, 9 : Jésus, dans sa nature humaine, a été **rendu parfait, consacrer-prêtre**, *τελειόω*, : verbe qui dans l'Ancien Testament est utilisé de fait pour la consécration du prêtre (Ex 29, 9 ; Lv 4, 5 ; 16, 32 ; cf. He 2, 10). Cette perfection, il peut la communiquer à ceux qui adhèrent à lui par la foi et l'obéissance : c'est le **salut éternel**, victoire définitive sur le mal et la mort.

III – Le Christ, Prêtre-principal parfait : 5, 11 – 10, 39

Cette partie relève les traits spécifiques du sacerdoce du Christ, elle répond à la question : quel genre de sacerdoce est celui du Christ ?

5, 9-10 : Conclusion de la partie précédente et annonce de la suivante en trois affirmations : Prêtre-principal, rendu parfait, salut. **5, 11 – 6, 20** est un appel à l'attention pour bien entrer dans ces trois affirmations ; 6, 10 renvoie à 5, 10.

a) **Exhortation** : appel à l'attention et à la générosité : 5, 11 – 6, 20

Comment comprendre les reproches de 5, 11-14 et le fait de laisser **l'enseignement du début** (He 6, 1) malgré cela ? Il y a sans doute ici une manœuvre oratoire pour rendre les auditeurs attentifs, car la situation des auditeurs est loin d'être déplorable, comme le pense d'ailleurs l'auteur (He 6, 9).

6, 1 : **Les œuvres mortes** : œuvres mauvaises ou faites sans posséder la vie surnaturelle. **6, 2** : S'agit-il des baptêmes d'eau, de sang et de désir ? Ou bien du baptême sacramentel et du baptême (bain) en usage chez les juifs ? Ou bien du baptême de Jean et du baptême de Jésus ?

Repentir et foi : phase morale de l'entrée dans l'Église ; **baptême et imposition des mains** : phase sacramentelle avec explication des rites de la communication de la grâce ; **jugement et résurrection** : phase eschatologique.

6, 4-6 : Déclaration qui a suscité la controverse. L'interprétation en est difficile. Peut-être faut-il comprendre que la conversion est impossible aux apostats tant qu'ils maintiennent leur attitude d'apostasie, tant qu'ils veulent persister dans leur péché, tant qu'ils n'éprouvent aucun repentir.

6, 9-12 : L'auteur veut dissuader les bons chrétiens de toute complicité avec le mal. Il veut qu'ils soient sauvés, entrent en possession du salut (He 6, 11). Tel est son véritable souci. Il aime ceux à qui il parle et termine par un éloge et des encouragements : l'éloge porte sur la charité (He 6, 10) et les encouragements sur l'espérance et la foi persévérante (He 6, 12). L'attention est attirée sur les trois vertus théologiques dont il sera encore question en He 10, 22-24. À propos de la charité, il montre la relation entre amour de Dieu et amour du prochain (He 6, 10) : servir les autres revient à servir Dieu. **Vous êtes dans la situation meilleure** (He 6, 9), non dans **une situation...** Dans les versets précédents, il veut donc prémunir les auditeurs contre l'attiédissement.

6, 13-20 : Il y a une double raison d'espérer. L'auteur cite, comme exemple de foi persévérante, Abraham (Rm 4). Au thème de la promesse est joint celui du serment qui prépare He 7, 20-22. À l'issue du sacrifice d'Isaac, Dieu avait confirmé par un serment la promesse faite à Abraham quelques années auparavant, d'une descendance innombrable (Gn 15, 5 ; 22, 16 [LXX] : « Je jure par moi-même »). **6, 16** : Insistance sur la valeur du serment chez les hommes, donc *a fortiori* de la part de Dieu.

6, 17-20 : Une seule phrase en grec et très compliquée. Le serment divin fait au Christ nous concerne aussi en nous donnant la garantie de l'entrée dans le repos (He 4, 4.10) éternel si nous perséverons dans la foi, dans l'espérance, dans l'adhésion à Jésus. Nous sommes **les héritiers de la promesse** (He 6, 17). C'est **la promesse de l'héritage éternel** (He 9, 15 ; cf. 1 P 1, 4).

Notre espérance s'appuie sur l'oracle du Ps 110, 4 qui proclame que le Christ glorifié est **Prêtre-principal pour toujours** et qui confirme cette proclamation par un serment divin. Dieu s'est donc engagé doublement : par un oracle et par un serment (He 6, 17-18). Le Christ a été notre précurseur dans la gloire céleste (He 6, 20) et son sacerdoce demeure à jamais : il ne sortira plus du sanctuaire céleste, mais il nous y attire (He 2, 10 ; 3, 1 ; 10, 20). Le Christ est Prêtre-principal pour les autres.

b) Exposé dogmatique : le Christ, Prêtre-principal d'un genre différent : 7, 1-28

La perspective ici n'est pas celle du rapprochement du sacerdoce Christ avec le sacerdoce ancien qui était celle de He 3, 1 – 5, 10. Au contraire, les différences entre les deux sacerdoxes sont soulignées. L'insuffisance des institutions anciennes (sacerdoce, sanctuaire, sacrifices, alliance) est maintenant dénoncée ; leur dépassement par le Christ proclamé. Dénonciation de l'insuffisance du sacerdoce israélite par le recours à Gn 14, 17-20 et Ps 110, 4 mettant à l'honneur le sacerdoce de Melchisédech.

La figure sacerdotale de Melchisédech : 7, 1-3

Commentaire de Gn 14, 18-20. L'auteur en cite plusieurs expressions : le nom de ce roi-prêtre, ses titres, son action de bénir Abraham et celle de recevoir de lui la dîme. Le nom *Melchisédech* vient de *mélék*, « roi », et de *sédéq*, « justice » ; *shalem* est assimilé à *shalôm*, « paix » ; allusion probable au Messie annoncé comme roi de justice et de paix (Ps 45, 7-8 ; Is 9, 5-6 ; 11, 4-5 ; Ps 72, 7).

Le texte de Gn 14, 17-20 ne parle ni du père, ni de la mère, ni de la généalogie, ni de naissance, ni de mort concernant Melchisédech. Ceci surprend car quand il s'agit du sacerdoce israélite, la Bible insiste sur ces données. Pour être prêtre en Israël, il faut appartenir à la tribu de Lévi (Nb 3, 10.38) et le démontrer par des documents de famille (Esd 2, 61-62). Avant donc de parler du sacerdoce lévitique, l'Écriture parle d'un sacerdoce autre, non fondé sur une généalogie humaine et non limité dans le temps. Melchisédech est une préfiguration du Christ glorifié (He 7, 3).

Supériorité de Melchisédech sur le sacerdoce lévitique : 7, 4-10

- Bénédictio d'Abraham (He 7, 6-7) : bénir ici n'a pas le sens de « louer », mais de transmettre les grâces divines. Celles-ci descendent de Dieu sur les hommes, soit directement, soit par l'intermédiaire du père de famille, du roi ou du prêtre (Gn 14, 19)
- Prélèvement de la dîme, donc sur tout Israël et particulièrement sur Lévi (He 7, 1-2.4.9-10)
- La mort de Melchisédech n'est pas racontée (He 7, 8)

Supériorité du Christ, prêtre à la manière de Melchisédech : 7, 11-28

La base de l'argumentation est le Ps 109, 4, déjà plusieurs fois cité (He 5, 6.10 ; 6, 20). L'auteur veut montrer que le sacerdoce lévitique n'était pas parfait. Il emploie pour cela le mot grec *τελείωσις*, « action-de-rendre-parfait », ne manquant pas d'audace car ce terme est utilisé dans la Bible grecque pour indiquer précisément la consécration du Prêtre-principal (Ex 29, 22.26.28.29.31.33). Le verbe de la même famille, *τελειόω*, « conduire à la perfection » (Ex 29, 9.29.33.35 ; Lv 4, 5 ; 8, 33), y sert de même exclusivement pour dire « consacrer-prêtre ».

Pour être pleinement agréé par Dieu comme Prêtre-principal, il est indispensable d'avoir été « rendu parfait ». Mais, dit l'auteur, les cérémonies anciennes ne méritaient pas leur nom car en fait elles ne pouvaient rendre parfait. Leur rituel était uniquement extérieur (bain, onction, vêtements, sacrifices d'animaux ; Ex 29 ; Lv 8). Elles ne pouvaient libérer la conscience de ses fautes et vices. Le Christ, lui, a été conduit à sa perfection par sa Passion (He 5, 7-8). Il est ainsi **devenu Prêtre-principal** (He 5, 10 ; 6, 20). Si le sacerdoce lévitique lui agréait parfaitement, Dieu aurait-il annoncé un Prêtre-principal d'un genre différent (Ps 110, 4) ?

7, 11-15 : **Se lever** : verbe qui sert par ailleurs à exprimer la résurrection. Le **prêtre différent** est bien sûr le Christ ressuscité (He 7, 14.22), non de la tribu de Lévi, mais de Juda, non mortel, mais immortel, prêtre pour l'éternité grâce à sa Passion et à sa résurrection (He 7, 16 : vie indestructible).

7, 12 : Avec le sacerdoce ancien, la Loi de Moïse elle-même est mise en question. La loi mosaïque avait pour but de régler les bonnes relations du peuple avec Dieu et des membres du peuple entre eux. La Loi avait donc organisé un sacerdoce. Loi et sacerdoce étaient liés.

7, 18-19 : La Loi et le sacerdoce ancien ne pouvaient transformer les personnes de l'intérieur (Rm 3, 20 ; Ga 2, 16). L'espérance meilleure : avoir un contact authentique avec Dieu, un contact intime.

7, 20-28 : Le sacerdoce du Christ est appuyé d'un serment divin (Ps 109, 4) à la différence du sacerdoce lévitique, ce qui le rend irrévocable (\neq Jon 3, 1-4.10 \neq Gn 22, 15-18 ; Nb 14, 28-30.40-45) ; il est à jamais ; rien ne peut donc interrompre l'intercession du Christ en notre faveur (He 7, 25 ; Rm 8, 34 ; 1 Jn 2, 1). **7, 26-28** : rappel que le Christ n'a pas péché (He 4, 15 ; 9, 14), qu'il est parfait et que son sacrifice fut parfait et unique : **une fois pour toutes**, *ἑφάπαξ* (He 7, 27 ; 9, 12 ; 10, 10 ; Rm 6, 20), *ἄπαξ* (He 9, 26.28¹⁰). Lui-même, voilà son offrande.

c) Exposé dogmatique : une offrande sacrificielle différente : 8, 1 – 9, 28

8, 1-2 : Introduction à la section 8, 1 – 9, 28. Nous avons **un tel Prêtre-principal**, c'est-à-dire conduit à sa perfection. Point central du rythmo-catéchisme. Va s'ouvrir maintenant l'explication du processus qui a fait de Jésus un parfait Prêtre-principal. **8, 1** : Ps 110, 1 : aboutissement du processus : la session à la droite de Dieu (He 1, 3.13 ; 10, 12 ; 12, 2). **8, 2** : un processus en rapport avec le **véritable sanctuaire** et la **véritable tente**. Il y avait donc un sanctuaire et une tente non véritables.

8, 3 – 9, 10 va donc seulement parler de la tente dressée par un homme, Moïse, tente qui ne donne pas accès au vrai sanctuaire. **9, 11-28** donne par contre des précisions sur la tente véritable (He 9, 11) et sur l'entrée dans le vrai sanctuaire (He 9, 24).

8, 3-6 : Dépassement du culte terrestre. Le service liturgique comporte l'offrande de sacrifices. Mais pour l'offrande de notre Prêtre-principal, il n'y avait pas de place dans le culte de Loi mosaïque puis-qu'il était réservé aux prêtres lévitiques. **8, 5** porte alors un jugement dépréciatif sur le culte terrestre. La traduction de ce verset n'est pas aisée. Ou bien on comprend « ils rendent un culte à une copie et à une ombre », et on assimile le culte à de l'idolâtrie ; ou bien on comprend « ils rendent leur culte au moyen d'une copie/d'un exemple et d'une ombre » (cf. He 9, 23). La tente et le sanctuaire n'étaient qu'une imitation sur cette terre du sanctuaire et de la tente véritables (Ex 25, 40).

Jésus est désormais Prêtre-principal à jamais, toujours présent dans le sanctuaire céleste. Il célèbre une liturgie supérieure qui est un sacrifice d'alliance dont il est lui-même le Médiateur (He 5, 9). Les promesses sont meilleures (He 7, 19) parce qu'elles portent sur des réalités célestes (He 3, 1)

Annonce du remplacement de la première Alliance (Ex 24) : 8, 7-13

L'alliance du Sinaï (Ex 24, 3-8) était imparfaite. L'oracle de Jérémie (Jr 31, 31-34) confirme cette vue. L'ancienne alliance était gravée sur des pierres (Ex 34, 1.28), la nouvelle le sera sur les cœurs (He 8, 10). Ce ne sera pas un contrat collectif, mais une relation personnelle de chacun avec Dieu. Cette situation spirituelle incomparable sera rendue possible, d'après l'oracle, grâce à la miséricorde du Seigneur qui promet de tout pardonner (He 8, 12). **8, 8-12** : la plus longue citation de l'Ancien Testament dans le Nouveau. L'expression **alliance nouvelle** ne se trouve nulle par ailleurs dans l'Ancien Testament. **8, 13** : texte prononcé avant la destruction du Temple en 70 (He 8, 4 ; 9, 9) ?

¹⁰ Sous l'ancienne Alliance, le Prêtre-principal entrait une seule fois, *ἄπαξ*, par an dans le Saint des Saints (He 9, 7).

Le culte de la première alliance, inefficace et provisoire : 9, 1-10

La première alliance avait un culte avec des rites codifiés qui s'effectuaient en ce monde (He 9, 1).

- | | |
|---|---------------------------------------|
| a) 9, 2-5 : Brève description de ce lieu de culte | a') 9, 8 : Jugement sur le lieu saint |
| b) 9, 6-7 : Évocation des rites | b') 9, 9-10 : Évocation des rites |

L'auteur ne considère pas le Temple de Jérusalem, mais la Tente du désert car c'est d'elle que traite la Loi de Moïse (Ex 25, 31.36-40). Il insiste sur les deux parties de la Tente : le Saint et le Saint des Saints. Il donne l'impression qu'il s'agit de deux tentes, la première (He 9, 2.6), la seconde (He 9, 7). Mais en grec, **la première tente** peut signifier **la première partie de la tente**. Seule la seconde partie correspond au Saint des Saints, le sanctuaire proprement dit qui est l'habitation de Dieu. La première tente est seulement le chemin qui y mène (He 9, 8).

9, 3 : Le second rideau (Ex 26, 31-33 ; 36, 35-36 ; 40, 3.21) ; **9, 4** : Une urne avec la manne (Ex 16, 33), le bâton d'Aaron (Nb 17, 25). On disait de Dieu qu'il « siégeait sur les chérubins » (1 S 4, 4 ; 2 S 6, 2), mais l'auteur se garde ici de mentionner cette croyance ; d'ailleurs il ne mentionne jamais Dieu, omission significative ! **Un autel des parfums** : Selon Ex 40, 5.26-27, sa localisation n'est pas précise, mais devant servir chaque jour (Ex 30, 7-8), il ne pouvait se trouver dans la seconde partie de la tente. À vrai dire, l'auteur ne parle pas d'autel des parfums. Le mot grec qu'il emploie, *θυμιατήριον* (hapax du Nouveau Testament et rare dans l'Ancien), ne désigne pas un autel, mais un encensoir (2 Ch 26, 19 ; Ez 8, 11).

9, 6-7 : Description qui vise à mettre en lumière les restrictions imposées pour l'entrée dans le Saint des Saints : entrée concédée au Grand Prêtre et seulement une fois par an : allusion à la liturgie du grand pardon (Kippour ; Lv 16)¹¹. **9, 8** : Le vrai sanctuaire n'est pas de facture humaine. Sans le Christ, son chemin ne pouvait être trouvé ; c'est un chemin de transformation intérieure (He 9, 9). Le culte ancien était inefficace de ce point de vue. Il cherchait avant tout à se rendre Dieu propice (Nb 17, 9-13 ; 2 S 24, 25 ; Gn 8, 20-21). Difficulté : **par là** = par le rite d'expiation ?

9, 10 : Au culte ancien est associé tout le système de pureté rituelle qui distinguait aliments purs et aliments impurs. Ces **rites de chair** n'atteignent que l'extérieur de l'homme et pas jusqu'à sa conscience. La réforme, le temps du relèvement devait venir pour accomplir, porter à leur perfection, ces rites. Il revenait au Christ d'être l'auteur du culte nouveau (He 9, 14).

L'offrande personnelle du Christ, définitivement efficace : 9, 11-14

L'offrande personnelle du Christ fut parfaite et définitive. 9, 11-14 s'oppose à 9, 1-10 : autre Prêtre-principal, autre tente, autre sang, autre entrée, autre offrande. **9, 11-12** : le Christ est Prêtre-principal qui par la tente entre dans le sanctuaire avec son propre sang. Comment comprendre ces versets ?

- **Par son propre sang** : par sa mort de crucifié transformée en don total de lui-même
- **Par la tente plus grande et meilleure** : les cioux, le ciel sidéral (He 10, 19) ? Non, car il est dit que cette tente n'est pas de cette création. Or, selon He 1, 10 et 12, 26, les cioux appartiennent à cette création. De plus, ici il n'est pas dit que le Christ **a traversé la tente** comme en He 4, 14 où il est dit qu'il **a traversé les cioux**. L'interprétation n'est pas cosmologique, mais christologique ; la tente ici équivaut à l'humanité du Christ, à son corps glorifié qui n'est pas de cette création (Mt 26, 61 ; Jn 2, 19-22 ; Mc 14, 58).

¹¹ Lc 23, 33 : « Pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font ».

Le sanctuaire, lui, n'avait pas à être fait, car il existait depuis toujours n'étant rien d'autre que la sainteté de Dieu. Mais ce qui manquait, c'était une tente, c'est-à-dire un moyen d'accès à ce sanctuaire : l'humanité glorifiée du Christ (He 2, 10 ; 5, 8-9 ; 7, 28). Elle est le chemin du sanctuaire, chemin enfin **manifesté** (He 9, 9), chemin que le Christ a inauguré pour nous.

9, 12 : L'entrée du Christ auprès de Dieu a une portée salvifique. C'est une libération définitive, un éternel rachat pour toute l'humanité, car c'est un sacrifice offert en un Esprit éternel. **9, 13** : Raisonement *a fortiori* qui vient appuyer ce qui précède. Purification extérieure (Nb 19, 2-10) / purification intérieure : le Christ prêtre et victime parfaits parce que pleinement habité par l'Esprit Saint. Le salut obtenu par le Christ nous lave de nos fautes et nous conduit à l'union à Dieu, au véritable culte.

Le Christ, médiateur de la nouvelle Alliance : 9, 15-23

Le Christ a transformé sa mort en victoire sur le péché et en source d'union à Dieu. Son sang est la base de la nouvelle alliance promise par l'oracle de Jérémie (Jr 31, 31-34 ; He 8, 12). Une des promesses de l'oracle : le pardon des fautes commises sous l'alliance du Sinaï (Jr 31, 34 ; He 8, 12). La mort du Christ a obtenu la réalisation de cette promesse. Établie grâce à sa mort, la nouvelle alliance a un aspect de testament entré en vigueur. La mort du Christ nous obtient l'héritage éternel (cf. Gn 15, 7.18 ; Ex 6, 8).

Le mot grec *διαθήκη*, traduit en français par « alliance », signifie d'abord « disposition », plus particulièrement « disposition testamentaire », « testament ». Le mot hébreu *בְּרִית*, traduit lui aussi par « alliance », signifie plutôt « engagement ». L'ancienne alliance avait déjà un rapport avec un testament, car elle était fondée sur du sang versé (Ex 24, 3-8).

9, 23 : **Les copies des choses célestes** : Loi, peuple de l'Ancien Testament, Tente du désert. **Les choses célestes** : Révélation évangélique, peuple de la nouvelle Alliance, liturgie chrétienne ; pour prendre consistance, elles ont besoin de l'offrande du Christ. **9, 24-28** : Aboutissement céleste définitif. Le retour du Christ aura pour but de soustraire ses fidèles au jugement de condamnation.

b') Exposé dogmatique : une offrande parfaitement efficace : 10, 1-18

Par sa Passion, le Christ est devenu **cause de salut éternel** (He 5, 9-10).

Contraste entre sacrifices inefficaces et offrande du Christ : 10, 1-10

Critique des institutions de l'Ancien Testament. La Loi n'était qu'une annonce des vrais biens : pardon des fautes, lumière de la foi chrétienne, effusion de l'Esprit Saint, relation intime avec Dieu, entrée dans l'héritage éternel. Son culte manquait d'efficacité pour purifier des péchés et communiquer la perfection spirituelle. Elle n'était qu'une remise en mémoire des fautes (He 10, 3 ; Lv 16 [toutefois, Lv 16, 30]).

L'auteur étaye son affirmation en citant le Ps 40, 7-9 [LXX] qui parle de divers sacrifices et qui leur oppose l'offrande de la personne elle-même (He 10, 5-7) ; ce psaume annonce l'attitude-même du Christ à son entrée dans notre monde (Jn 6, 38 ; 4, 34 ; 5, 30). L'offrande du Christ est efficace parce qu'elle est accomplissement de la volonté de Dieu. Elle répare, par un acte d'obéissance, la désobéissance d'Adam.

Contraste entre les prêtres inefficaces et le Christ : 10, 11-18

- Activité liturgique sans répit des prêtres de l'ancienne alliance / Unique sacrifice du Christ
- Nécessité d'être debout / Gloire de siéger à la droite de Dieu

Désormais, le Christ n'a plus à souffrir ni à se fatiguer. Dieu travaille à lui soumettre ses ennemis. Dans le Christ, notre perfection humaine est déjà acquise (He 10, 14). Tout comme la perfection acquise du Christ en sa Passion, la perfection du chrétien a une valeur sacerdotale : elle habilite à pénétrer dans le sanctuaire (He 10, 19) et à présenter à Dieu des offrandes (He 13, 15-16). C'est là l'accomplissement de l'oracle de la nouvelle alliance (He 10, 16 ; Jr 31, 33). C'est une perfection qui rend le cœur docile à Dieu. La perfection que le Christ nous communique est une perfection d'obéissance en union de cœur avec lui. Elle consiste à avoir les lois de Dieu inscrite en nos cœurs. L'im-molation des animaux n'a plus de raison d'être, le Christ nous a purifiés de nos péchés.

a') Exhortation : appel à l'union avec le Christ Prêtre-principal : 10, 19-39

La doctrine du sacerdoce du Christ a des conséquences pour l'existence chrétienne.

Appel à l'union au Christ prêtre par la foi, l'espérance et la charité : 10, 19-25

Les chrétiens possèdent trois privilèges :

- Le droit d'accès au sanctuaire (He 10, 19 ; Mt 27, 51) réservé jadis au seul Prêtre-principal
- Une voie pour y arriver (He 10, 20 ; Jn 14, 6) : le corps glorifié du Christ
- Un prêtre qui est notre médiateur (He 10, 21 ; 1 Tm 2, 5)

De ces privilèges, découlent trois attitudes :

- Un élan de foi (He 10, 22) grâce au baptême
- Une ferme espérance (He 10, 23)
- Une généreuse charité (He 10, 24) s'exprimant par la diaconie (service mutuel) et la liturgie

10, 25 : le Jour¹² : celui du retour du Christ dont le jugement condamnera les pécheurs obstinés.

Sévère mise en garde contre le péché : 10, 26-31

L'auteur s'adresse ici à de bons chrétiens, non à des endurcis. Il leur brosse le tableau de ce qui peut arriver si l'on pêche volontairement – *ἐκουσίως* – c'est-à-dire avec persévérance, obstination, donc en se soustrayant à l'efficacité de l'oblation du Christ. La seule issue : la condamnation éternelle. Pour la citation, cf. Is 26, 11 [LXX] et So 1, 18 (He 10, 27).

Nous n'avons pas affaire ici à une pastorale de la peur, mais de la responsabilité et de l'amour. La grandeur du salut qui nous a été conféré exige la grandeur de notre vie morale.

Rappel de la générosité passée et encouragements : 10, 32-39

Après avoir été évangélisés et reçu le baptême, les chrétiens en question ont rencontré la persécution contre eux-même et contre des connaissances. Ils ont fait montre alors de compassion et de joie, forts de leur espérance chrétienne, des richesses spirituelles qui les habitaient. Il faut maintenant persévérer dans ce sens (He 10, 35-36 ; Mt 10, 22 ; 24, 13).

Pour encourager ces chrétiens, l'auteur recourt à un oracle du prophète Habacuc [LXX] qui appelle à attendre avec endurance un personnage, non identifié, qui viendra sans tarder. Pour les chrétiens, « celui qui doit venir » (Mt 11, 3 ; Jn 11, 27), c'est le Christ. Son retour est proche (Jn 16, 16 ; Ap 3, 11 ; 22, 20). Il faut veiller pour l'attendre en tenant bon dans la foi, dans la fidélité.

10, 36.38-39 : Endurance et foi/fidélité annoncent la partie suivante : éloge de la foi (He 11) et encouragement à l'endurance (He 12, 1-13).

¹² Cf. So 1, 14-18.

IV – LA FOI ET L'ENDURANCE : 11, 1 – 12, 13

Partie parallèle à la deuxième :

- La foi que le Christ mérite (He 3, 1 – 4, 14) // La foi des anciens (He 11)
- Souffrances et compassion du Christ (4, 15 – 5, 10) // Épreuves des chrétiens (12, 1-13)

Les chapitres 3 et 4 montraient l'incrédulité et l'indocilité de certains israélites. Le chapitre 11 rappelle au contraire de magnifiques exemples de foi présents dans l'Ancien Testament.

a) Éloge de la foi : 11, 1-40 (v. 2/39 : inclusion)

Cet éloge commence par une définition. Il définit la foi par ses effets : la possession en espérance et la connaissance. La répétition de l'expression **grâce-à-la-foi** montre l'importance de cette vertu. L'auteur parcourt l'Ancien Testament depuis le récit de la création jusqu'à celui des persécutions d'Antiochus Épiphane (1 et 2 M). La foi est à la base de toutes les réalisations de l'histoire du salut, victoires ou épreuves surmontées.

11, 7 : En obéissant, Noé fait ressortir l'indocilité du monde pécheur.

11, 8-19 : La foi d'Abraham : obéissance à l'appel de Dieu (Gn 12, 1-4), foi en ses promesses (Gn 15, 6), maintien de son adhésion bien qu'il se trouvât sur la terre promise sans en recevoir la possession (He 11, 9). Il attendait la cité céleste dont la fondation est le Christ. À la promesse de la terre, Dieu a ajouté celle d'une postérité (Gn 15, 5). He 11, 11 parle de la foi de Sara. Or, dans le récit de Gn 18, 12-15, c'est son manque de foi qui est souligné. Mais le texte peut-être traduit autrement : **Par la foi, Sara elle-même étant stérile, il reçut le pouvoir de concevoir...** La fécondité du patri-arche **marqué par la mort** est une victoire de Dieu sur la mort qui annonce la résurrection du Christ (Rm 4, 19-20). Perspective qui sera encore celle du sacrifice d'Abraham (He 11, 17-19).

11, 20-22 : Isaac, Jacob, Joseph. La bénédiction d'Isaac était fondée sur la foi en Dieu et visait la transmission des ses grâces. De même celle de Jacob. Joseph, en prédisant le retour des israélites en Terre promise (Gn 50, 24) manifeste sa foi dans les promesses de Dieu. En recommandant qu'on y apporte ses ossements (Gn 50, 25), il montre son désir d'entrer dans le repos de Dieu et laisse entrevoir en quel sorte un espoir de résurrection.

11, 23-31 : La foi de Moïse et l'exode. Par la foi, les parents de Moïse obéirent à Dieu plutôt qu'à un décret inique de Pharaon (Ex 1, 22 ; 2, 2). L'attitude de Moïse (He 11, 24-26) préfigure la Passion du Christ. Comme le Christ qui a accepté de **devenir en toutes choses semblable à ses frères** (He 2, 17), partageant leurs souffrances et leurs épreuves (He 2, 18), Moïse a choisi d'être maltraité avec le peuple de Dieu. C'est sa vision de foi qui l'a fait agir ainsi. Le croyant, au lieu de s'arrêter aux peines du moment et de s'en désoler, porte son regard vers la récompense finale : la vie de communion avec Dieu. **11, 27** : Le courage de Moïse lui venait de sa relation personnelle avec Dieu dans la foi qui donne à contempler Dieu comme dans l'obscurité. **11, 28** : L'institution de la Pâque et du rite du sang fut manifestement un acte de foi car ils furent établis par docilité à la Parole de Dieu (Ex 12, 1-14). **11, 29-30** : *Idem* pour la traversée de la mer rouge et pour la prise de Jéricho (Jos 6, 14-16.20) : triomphe d'Israël et défaite des ennemis. **11, 31** : Rahab, la prostituée païenne, fit preuve de foi elle aussi (Jos 2, 9.11). Solidaire des croyants en pensée et en acte, elle fut préservée de la perte (Jos 6, 17.25).

Les triomphes et les épreuves de la foi : 11, 32-40

Les merveilles accomplies par ceux qui eurent la foi sont innombrables. Enthousiasme de l'auteur. Les deux phrases de He 11, 35 correspondent à la jonction des deux versants de la pensée : le premier, celui des triomphes de la foi ; le second, celui de ses épreuves. Ces deux phrases contiennent

le mot **résurrection** : résurrections miraculeuses (1 R 17, 19-24 ; 2 R 4, 32-34) / résurrection finale proclamée par des martyrs au moment de leur supplice ; la foi leur donnait le courage de supporter les tortures et de refuser la libération au prix de l'apostasie (2 M 7, 9.11.14.23 : les sept frères) ; cette résurrection est appelée **meilleure** car elle ne sera pas un simple retour à la vie terrestre. Elle consistera à entrer corps et âme dans le repos de Dieu (2 M 7, 36 ; Dn 12, 1-2).

11, 39-40 : La récompense de la foi ne pouvait toutefois pas intervenir pleinement avant la venue du Christ car la Jérusalem céleste n'était pas encore fondée (He 11, 13-16).

b) Appel à l'endurance dans l'épreuve : 12, 1-13

Les beaux exemples des hommes et des femmes de foi doivent nous stimuler. L'image (He 12, 1) est celle d'une compétition sportive dans un stade. Il faut se déshabiller pour être léger (Eph 4, 22 ; 1 P 2, 1), se débarrasser du péché. La compétition se déroule sous les yeux des témoins passés, les grands croyants, qui ne sont pas explicitement présentés comme modèles à imiter. Le seul modèle proposé ici est le Christ dans l'épreuve de sa Passion et le triomphe de sa glorification.

12, 2 : Jésus comme **principe-agent ἀρχηγός, et accomplisseur, τελειωτής, de la foi**. Comment com-prendre cette expression ? Jésus, premier croyant ? Non, il est précédé par les croyants de l'Ancien Testament (He 11, 4-39). Le Nouveau Testament n'attribue jamais à Jésus l'action de croire, bien que ce verbe y apparaisse 241 fois. En fait, Jésus est à l'origine de la foi en ce sens que par son mystère pascal, il lui a donné sa base parfaite. De plus, il porte la foi à son terme car il donne au croyant d'entrer toujours plus dans l'intimité de Dieu. **En vue de la joie et non au lieu de la joie...**

Être mis en croix était la pire des hontes à l'époque. Jésus n'a pas eu peur de la honte. Ce chemin de croix fut le chemin de son triomphe. Méditer la Passion est donc le meilleur remède contre le découragement (He 12, 3).

12, 5-11 : Citation du livre des Proverbes (Pr 3, 11-12) qui met en rapport l'épreuve avec une intention d'amour de la part de Dieu, car Dieu est un Père qui, par amour, corrige ses enfants. C'est l'absence d'épreuve qui doit être inquiétante. L'ambition de Dieu : nous communiquer sa sainteté (He 12, 10). Si l'épreuve est acceptée, elle apporte paix et meilleures dispositions morales.

12, 12-13 : Is 35, 3 et Pr 4, 26 : appel à l'endurance et à la juste orientation des activités (annonce de la fin du discours). Pour vivre en union avec le Christ Prêtre-principal, il ne suffit pas de garder la foi et de supporter les épreuves, il faut en outre se conduire activement en chrétien (Jc 1, 4).

V – RECHERCHER LA PAIX ET LA SAINTETÉ : 12, 14 – 13, 19

Appel à une vie chrétienne généreuse. Double orientation : **1)** Les rapports avec le prochain ; **2)** Les rapports avec Dieu : ce sont là les pistes droites de He 12, 13.

a) Sanctification par rapport à Dieu : 12, 14-29

12, 14-17 : Mise en garde contre les défaillances. Des deux thèmes annoncés en He 12, 14, seul le second est développé maintenant. Le premier le sera en He 13, 1-21. La sainteté est l'œuvre de la grâce. Pour la rechercher, il faut être docile à la grâce et éliminer en nous les racines d'amertume (He 12, 15). Cette amertume, c'est l'idolâtrie comme le montre la citation de Dt 29, 17. Elle peut naître de la persécution et elle est une fornication, une débauche (Os 1, 2 ; Jr 2, 20 ; Ez 16, 15-19). L'exemple d'Ésaü est interprété dans un sens analogue : privilégié, Ésaü possédait le droit d'aînesse qui lui assurait la première place dans la relation à Dieu. Il méprisa ce droit (Gn 25, 29-34). Par notre adhésion au Christ, nous sommes devenus, nous aussi, des premiers-nés (He 12, 23). Si nous imitons Ésaü pour préserver notre situation matérielle, nous renierons le Christ, nous ne pourrions bénéficier de la bénédiction éternelle.

Situation privilégiée dans la nouvelle alliance : 12, 18-24

Pour renforcer sa mise en garde, l'auteur rappelle que nous avons beaucoup reçu et que nous avons une grande responsabilité. L'expérience spirituelle que nous avons vécue a été supérieure à celle du peuple de la première alliance.

12, 18-21 : Dieu et le Sinaï ne sont pas nommés. Atmosphère oppressante. Allusion à la théophanie du Sinaï (Ex 19, 12-13.16-19 ; 20, 18-19 ; Dt 4, 11-12) présentée ici comme quelque chose de terrifiant. L'expérience chrétienne est paisible, lumineuse, joyeuse, faite de relation agréables : Dieu, les anges, les membres de l'Église, les saints (Ph 3, 20 ; Ga 4, 26). Grâce à Jésus, ces relations ont s'établir. Il est le nouveau Moïse, grâce à son sang versé, à sa Passion (He 9, 14-15 ; 10, 19) : cf. L'aspersion du Sinaï (Ex 24, 8 ; He 9, 19-21). De plus, le sang du Christ parle plus fort que celui d'Abel (Gn 4, 10) : pardon, intercession.

Responsabilité d'autant plus grande : 12, 25-29

Nouvelle mise en garde qui prolonge He 12, 15-17. Mention des israélites qui avaient refusé d'entendre le message divin et avaient été sanctionnés. Le Christ glorifié nous parle du haut du ciel. Bien plus que Moïse, il a droit à notre foi (He 3, 1-6).

12, 26-27 : La voix divine a fait trembler la terre autrefois (Ex 19, 18-19 ; Ps 29, 8). L'oracle d'Aggée (2, 21 [LXX]) déclare que ciel et terre seront secoués de nouveau et de façon définitive. Cet oracle annonce le Jour du Seigneur (He 1, 11-12). Les choses ébranlées : tout ce qui appartient à la création matérielle ; les choses inébranlables : tout ce qui est vie dans l'Esprit, relation avec Dieu et entre les personnes dans la vérité et l'amour.

12, 28 : Par notre union avec le Christ, nous recevons un royaume impérissable dès maintenant. Notre premier devoir : la gratitude. **12, 29** : Notation qui inspire la crainte (Dt 4, 24). L'auteur insiste sur le sérieux de la vocation chrétienne.

b) Des attitudes chrétiennes : 13, 1-6

Le rythme du discours change brusquement : non plus d'amples phrases, mais de brèves indications sous forme de directives précises : amour fraternel, hospitalité, fidélité conjugale, absence de cupidité. Culte rendu à Dieu et amour d'autrui sont liés : les deux commandements de l'amour qui n'en font qu'un (Mt 9, 13 ; 12, 17 ; He 13, 16). Ici et en 13, 7-18 est définie la manière chrétienne de rechercher la paix demander en He 12, 14. Le mot « paix » reparaît en He 13, 20. Les chrétiens sont frères car tous enfants de Dieu dans le Christ (1 P 1, 3.22-23).

13, 2 : Gn 18, 1-5 ; 19 ; Tb 12, 15 ; Jg 13, 15-16. **13, 4** : Le bien du mariage est souligné, les fautes contre lui sévèrement dénoncées. S. Paul dit et répète qu'en se livrant à des désordres sexuels on s'exclut du Royaume de Dieu (1 Co 6, 10 ; Ga 5, 20-21 ; Eph 5, 3-5 ; Col 3, 5-6).

13, 5 : Mise en garde contre la cupidité qui est manque de confiance en la Providence. Or Dieu n'abandonne pas ceux qui le cherchent (Ps 9, 11). Citations de Gn 28, 15 ; Dt 31, 6.8 ; Ps 117, 6.

c) La vraie communauté : 13, 7-19

La divine Providence est exercée envers nous notamment à travers les chefs de communauté. Ils participent de la paternité divine par l'annonce de sa Parole et par leur exemple. L'enseignement reçu par eux sur le Christ demeurera invariable. En Christ, tout a été donné (He 13, 8). Il ne faut pas courir après d'autres enseignements (He 13, 9). Allusion est faite à une croyance qui attribuait aux aliments une valeur religieuse (He 13, 9). Les aliments fortifient le corps, non le cœur. La force spirituelle vient de la grâce.

13, 10 : Notre autel : la croix du Christ sur laquelle il s'est offert en sacrifice ; notre repas sacrificiel : l'eucharistie ; les adeptes du culte de la Tente : les juifs qui n'ont pas cru au Christ et qui ne peuvent prendre part à l'eucharistie car ils sont encore attachés à leurs lois rituelles.

13, 11-14 : Une de ces lois rituelles interdisait de manger la chair – elle était brûlée en dehors du camp – des animaux offerts en sacrifice d'expiation solennel (Lv 6, 23 ; 16, 27). Or, l'offrande du Christ est apparentée à ce genre de sacrifice : il l'a faite **pour les péchés** (He 10, 12) et il est entré dans le sanctuaire avec son propre sang (He 9, 12) ; son corps a été consumé par le feu de la souffrance **en dehors de la ville** (He 13, 12). Il s'ensuit que les adeptes du culte de la Tente ont interdiction de manger son corps. Le Christ a souffert hors de la ville / du camp, rejeté de tous. Les chrétiens sont donc invités à sortir de tout le système des lois rituelles pour suivre le Christ dans son sacrifice (He 13, 13). Opprobres et persécution les attendent, mais qu'importe, car la cité céleste les recevra (He 13, 14).

13, 15-16 : Définition du culte chrétien authentique :

- En sa dimension verticale de rapport à Dieu (v. 15)
- En sa dimension horizontale de rapport à autrui (v. 16)

L'offrande faite à Dieu passe par la médiation du Christ, notre Prêtre-principal. Elle consiste en un **sacrifice de louange**, c'est-à-dire une action de grâces. Celle-ci doit être continue parce que l'œuvre d'amour de Dieu est continue. **Confesser le Nom de Dieu**, c'est reconnaître qu'il est bon, qu'éternel est son amour (Ps 105, 1 ; 117, 1 ; 135, 1 ; 2 Ch 7, 3).

Dans l'existence, il nous faut continuer envers autrui l'œuvre de bienfaisance de Dieu à notre égard. Une vie de générosité et de partage est **un sacrifice qui lui plaît** (He 13, 16). De la sorte, le Chrétien imite le Christ dans son offrande personnelle à la Cène et à la Croix.

13, 18-19 : L'auteur parle de lui-même et de ses compagnons de ministère. Ni lui, ni eux ne semblent faire partie de la communauté à laquelle il vient de s'adresser. D'après certains exégètes, le verset 19 aurait été ajouté après coup en vue d'envoyer ce rythme-catéchisme à des correspondants éloignés, car, contrairement au reste du texte (He 2, 5 ; 5, 11 ; 6, 9 ; 13, 18), il n'emploie pas la première personne du pluriel, mais du singulier.

VI – SOUHAIT FINAL : 13, 20-21

Phrase qui est un souhait de grâces. Elle rappelle l'essentiel de la doctrine exposée dans le rythme-catéchisme et le contenu principal des exhortations (He 13, 21), et est une parfaite conclusion de l'ensemble du texte.

Pour évoquer l'œuvre médiatrice du Christ, l'auteur utilise, non un titre sacerdotal, mais pastoral – **berger des brebis** – qu'Isaïe donne à Moïse (Is 63, 11). Un rapprochement est ainsi suggéré entre le mystère pascal et la traversée de la mer rouge. Mais l'auteur ajoute l'adjectif **grand** qui ne figurait pas dans le texte d'Isaïe. Jésus est supérieur à Moïse.

La grâce souhaitée est en rapport avec l'offrande du Christ (He 13, 21) ; celle-ci a consisté à se présenter à Dieu pour faire sa volonté (He 10, 7.9 ; 5, 8). C'est Dieu qui peut opérer en nous le vouloir et le faire (Ph 2, 13). Ces grâces nous viennent par Jésus-Christ et provoquent la louange. Les derniers mots du texte expriment cette louange de la gloire divine.

VII – MOT D'ENVOI : 13, 22-25

Billet ajouté pour expédier le discours à une communauté éloignée. L'auteur de ce billet n'est pas nécessairement celui du discours. S'agit-il de l'apôtre Paul ? Le **Timothée** en l'occurrence semble bien être le compagnon de Paul...